

<b>Zeitschrift:</b>	Revue suisse de photographie
<b>Herausgeber:</b>	Société des photographes suisses
<b>Band:</b>	17 (1905)
<b>Artikel:</b>	La reconstitution photographique de documents carbonisés contenant une écriture au crayon
<b>Autor:</b>	Reiss, R.-A.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-524557">https://doi.org/10.5169/seals-524557</a>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# La reconstitution photographique

DE

documents carbonisés contenant une écriture au crayon<sup>1</sup>.

par le Dr R.-A. REISS.

Souvent il est de la plus haute importance pour l'instruction judiciaire de reconstituer le texte de documents écrits et brûlés accidentellement ou volontairement. Cette reconstitution ne peut naturellement se faire qu'autant que le papier carbonisé n'est pas réduit en poussière. La photographie seule nous fournit le moyen de reconstitution exacte et complète de tels documents.

Nous avons publié dans notre ouvrage sur la photographie judiciaire<sup>2</sup> nos méthodes pour arriver à de bonnes reconstitutions de documents brûlés, écrits à l'encre ou impressionnés par de l'encre d'imprimerie.

Mais la reconstitution photographique se présente sous un tout autre aspect s'il s'agit de retrouver photographiquement le texte d'un document carbonisé écrit au crayon. La tâche est alors beaucoup plus difficile, le papier carbonisé ne montrant à l'œil, dans la plupart des

<sup>1</sup> Communication faite au congrès international de Photographie de 1905, à Liège.

<sup>2</sup> *La Photographie judiciaire*, Paris, 1903, Mendel, éditeur, p. 108-110.

cas, aucune trace d'écriture. Les moyens utilisés pour la photographie des documents brûlés, écrits à l'encre, ne donnent alors pas de résultats, ou tout au moins des résultats fort incomplets. Ayant eu dernièrement, dans une enquête judiciaire très importante, à rechercher le texte écrit au crayon sur un calepin carbonisé, l'échec des méthodes habituelles nous a amené à chercher une nouvelle méthode donnant des résultats sûrs et complets. Ces recherches ont été couronnées de succès et voici la méthode que nous avons pu établir :

Le document carbonisé, contenant l'écriture au crayon, est étalé avec les plus grandes précautions sur une planchette en bois tendre et fixé à l'aide d'épingles. On évitera autant que possible l'emploi d'un fixatif pour déplier le papier recuoquevillé. En effet, le reflet du fixatif, tant minime soit-il, pourrait gêner dans les manipulations ultérieures. La pose se fait à la chambre noire ou le soir, en tout cas à l'abri de la lumière du jour. Comme source lumineuse on utilise soit une lampe à arc transportable et sans globe en verre dépoli; soit une lampe à bec Auer munie d'un fort réflecteur.

La planchette supportant le document carbonisé est placée de façon que le plan de celui-ci forme avec l'axe optique un angle d'environ  $60^\circ$ . La source lumineuse est placée du côté de la planchette le plus éloigné de l'objectif, de façon que ses rayons centraux incidents sur le document carbonisé forment avec celui-ci un angle d'à peu près  $130^\circ$  et un angle d'environ  $70^\circ$  avec l'axe optique.

Dans ces conditions d'éclairage, on voit déjà, souvent, sur le verre dépoli ressortir faiblement, par leur brillant, les traits écrits au crayon. En photographiant ainsi le document, on remarquera sur le négatif obtenu les traits en noir sur fond plus ou moins transparent. En effet, la couche de graphite forme miroir et réfléchit une partie des rayons lumineux incidents. La pose est naturellement fort longue, surtout parce qu'on est forcé de diaphragmer beaucoup à cause de l'inclinaison du plan du document.

Les résultats que nous avons pu obtenir de cette façon sont excellents. En utilisant pour la copie un papier à contraste (Vélox,

Rembrandt, etc.) l'écriture ressort fort brillamment en blanc sur fond foncé. Cette méthode nous a permis tout dernièrement de fournir à l'autorité judiciaire des preuves très concluantes dans un procès connu.

